Service de repérage et de signalisation d'avions

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **9 (1933-1934)**

Heft 21

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-710456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

schen gewidmet, sondern seinen eigenen Pferden und den von ihm in Rennen gerittenen Pferden anderer Eigentümer. Ein bildlicher, prächtiger Anhang erläutert den vorzüglichen Text. Es handelt sich beim Frikartschen Werke um ein treffliches Lehrbuch (270 Illustrationen).

Wir Schweizer sind von Haus aus kein Reitervolk, sondern ein Volk der Infanterie. Indessen sind wir froh, daß wir Reiter haben, wie sie in unserer Kavallerie vorhanden sind. Der ursprünglich bäuerliche Charakter des Schweizervolkes aber hat alles Verständnis für die Liebe und die Anhänglichkeit, die der passionierte Reiter seinem Pferde entgegenbringt. Denn auch alle diejenigen, die im Heer auf Schusters Rappen reiten, lieben die treuen Kampfgenossen, unsere Pferde.

H. Z.

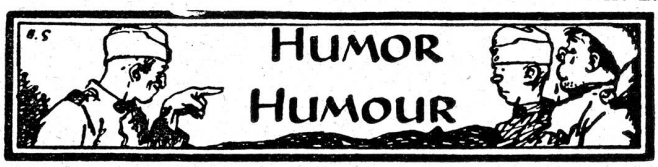

Eintrag des Feldweibels in der Strafkontrolle seiner Einheit: Füsilier X erhält 24 Stunden Arrest, weil er wie ein Esel gebrüllt und dabei die Stimme seines Kompaniekommandanten nachgeahmt hat.

Service de repérage et de signalisation d'avions

La protection des populations civiles contre la guerre chimique et aérienne a fait dès le début de cette année un sérieux pas en avant, en ce sens que, s'inspirant des organisations similaires existant dans les pays qui nous environnent, le Département Militaire Fédéral a créé, ainsi que nous l'avons déjà mentionné dans notre numéro du 12 avril 1934, un service de repérage et de signalisation d'avions qui est desservi presque exclusivement par des hommes des Services complémentaires.

On entend par repérage d'un avion non seulement le fait de l'observer, mais encore celui de le classer dans la catégorie d'appareils à laquelle il appartient (bombardement, chasse, observation, etc.) et de le situer dans le ciel, c'est-à-dire de déterminer sa direction, son altitude et sa position aussi exacte que possible au-dessus du terrain, et ceci — pour que les renseignements aient toute leur valeur — dans un temps extrêmement court étant donné que la plupart des machines de guerre actuelles atteignent de très grandes vitesses.

Ce problème résolu au moyen d'instruments précis et perfectionnés — et il en existe — ne présente pas de difficultés spéciales, mais ces instruments sont coûteux et le côté financier de la question devait être, pour nous Suisses, un obstacle sérieux quant à la réalisation d'une telle organisation que les circonstances actuelles exigeaient pourtant impérieusement.

L'Etat-major général se trouvait donc en face d'une tâche délicate si l'on considère les crédits très restreints dont il disposait, néanmoins après une période d'études et d'expériences, il réussit à mettre sur pied un système aussi simple qu'ingénieux, n'exigeant que des dépenses minimes et pouvant être mis en pratique par des personnes n'étant pas nécessairement des techniciens ou des géomètres.

Nous avons, sauf erreur, en Suisse à l'heure actuelle plus d'une centaine de postes de repérage et de signalisation d'avions qui sont définitivement constitués et dont le personnel est en voie d'instruction. Ils sont équipés chacun d'un instrument qui, une fois orienté, permet, à l'aide de visées dans une jumelle, de déterminer en quelques secondes la distance kilométrique séparant l'instrument de l'avion observé, son altitude au-dessus de l'instrument, enfin sa position sur une carte de la région préalablement pourvue d'un quadrillage numéroté facilitant ainsi l'indication de la position de l'avion dans la transmission de la dépêche et rendant celle-ci en partie indéchiffrable, dans le cas où elle serait interceptée.

On ne pouvait songer à transmettre ces dépêches par un autre moyen que le téléphone qui est certainement le plus rapide et c'est pourquoi chaque poste est également équipé d'un appareil d'armée, modèle 1934, qui est pourvu d'un automatique et qui peut se brancher sur n'importe quelle ligne civile.

Il s'agit donc pour les servants du poste de repérage de travailler excessivement rapidement aussitôt qu'un avion ennemi peut être observé dans la jumelle de l'instrument de visées et de transmettre non moins rapidement les renseignements obtenus au bureau collecteur qui lui, recevant également les dépêches des autres postes susceptibles d'observer l'avion, pourra suivre ainsi sur la carte la route parcourue par l'ennemi et donner en conséquence les ordres nécessaires à nos escadrilles de chasse, ainsi qu'aux organes de protection passive des villes et agglomérations importantes.

Il va sans dire que lorsque une escadrille ennemie de bombardement sera observée à proximité d'une ville ou d'un centre important au point de vue stratégique, il appartiendra au chef du poste de repérage de prendre l'initiative d'alerter immédiatement en tout premier lieu le poste de commande des sirènes d'alarme qui existe actuellement dans toutes les grandes villes et qui est employé, en temps de paix, par le corps des sapeurs-pompiers lorsqu'un incendie important est signalé, ce moyen étant assurément le seul qui permette un prompt rassemblement des compagnies appelées à combattre le sinistre.

Les sirènes étant donc mises en action à l'appel téléphonique du poste de repérage et émettant des sons convenus à l'avance et connus de la population, cette dernière aura ainsi le temps matériel de se mettre à l'abri dans les caves et de parer à toute surprise.

De la rapidité avec laquelle travaillera le poste de repérage dépendra donc la sécurité, voir même l'existence d'un grand nombre de personnes; c'est pourquoi, il est indiqué, malgré la simplicité du travail demandé aux guetteurs, de choisir ces derniers autant que possible parmi les techniciens, qui sont aptes, de par leur formation professionnelle même, à rendre les meilleurs services dans une organisation telle que le repérage et la signalisation d'avions.

Il est évident toutefois que dans nos montagnes, où des postes sont également prévus, il a dû être difficile de trouver sur place — et c'est une condition à laquelle on ne saurait se soustraire — des techniciens ou même des personnes ayant une certaine formation technique; mais, où le métier fait défaut, souvent la bonne volonté supplée et nous sommes persuadé qu'avec quelques journées d'instruction et d'exercices pratiques, et qu'en raison de la simplicité du procédé à appliquer, nos gens des montagnes seront à même d'occuper également ces postes de confiance et d'y remplir une tâche utile.

Le D. M. F. doit donc être félicité d'avoir dans un temps relativement restreint, conçu et organisé d'une façon nette et claire le repérage d'avions et surtout de l'avoir adapté, dans la mesure du possible, aussi simplement que pouvait se faire au matériel et au personnel dont il disposait.

E. N.

Sollst dich nicht besaufen, aus dem Gefecht nicht laufen,
Gott den Herrn hochpreisen, gut verwahr'n dein Eisen,
auf dein Fähnlein blicken, dich in Mühsal schicken.

(Landknechtssprüchlein.)